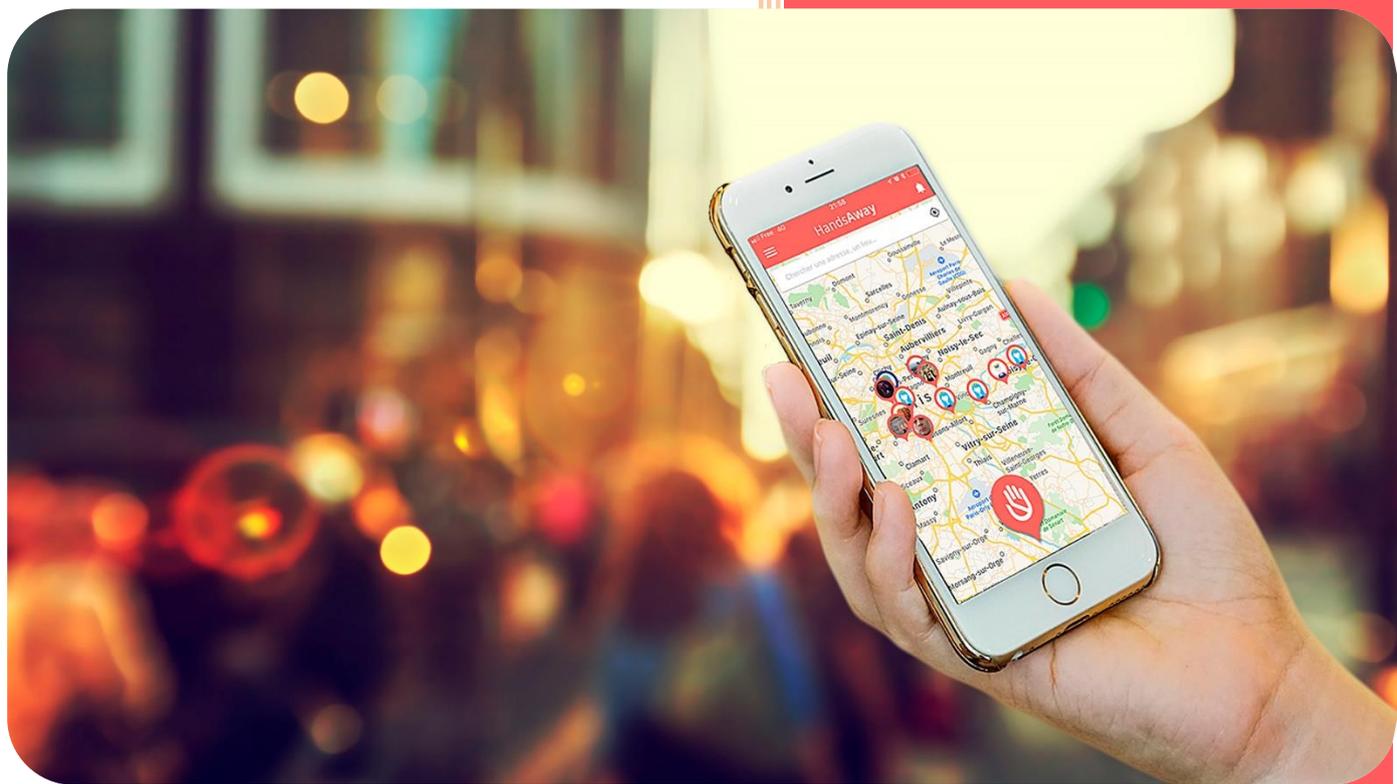


2017

Rapport d'activité - HandsAway



Association HandsAway
10 rue Colette Magny – 75019 Paris
N° SIRET : 83888313000018

Table des matières

Introduction : un mot de la présidente	2
RAPPORT ANNUEL 2017	3
Un constat alarmant	4
Notre solution : HandsAway	5
1. Un petit historique... ..	5
2. L'équipe d'HandsAway.....	5
3. L'application HandsAway	6
a. Alerter : libérer la parole des victimes	6
b. Témoigner : de l'agression sexiste dont on a été victime ou témoin	7
c. Réconforter : apporter son soutien aux victimes	7
d. Les autres onglets de l'application	7
e. Témoignages	8
HandsAway en chiffres	9
Les temps forts.....	10
Ils nous soutiennent	12
1. Nos partenaires	12
2. Les retombées presse.....	12
2018-2019 : VISION, OBJECTIFS ET PROJETS	13
Les ressources humaines	14
1. Les salariés	14
2. Les bénévoles	14
L'amélioration technique et servicielle de l'application	14
1. Le questionnaire	14
2. La pré-plainte en ligne	15
3. L'amélioration de l'accompagnement médical, psychologique et juridique des victimes	16
4. Le développement de la communauté	16
5. Les lieux sûrs	17
Le business model	17
1. Le harcèlement au travail	17
2. Les lieux sûrs	18
Remerciements et contacts	19

Introduction : un mot de la présidente

“



Alma GUIRAO, fondatrice et présidente de l'association HandsAway

L'idée de HandsAway est née de mon histoire personnelle, d'une colère sourde !

Dans le contexte d'agressions sexistes que j'ai rencontré, je me suis demandé ce que je pouvais faire concrètement : porter plainte ? Rallier le clan des féministes ? Ne rien faire et abandonner la partie ?

C'est ainsi, détectant un réel manque de solution pour faire face à cette situation que j'ai eu l'idée de créer une application mobile structurée autour de trois fondements : le respect de l'anonymat, l'opportunité d'un exutoire, l'acte citoyen qu'il incarne.

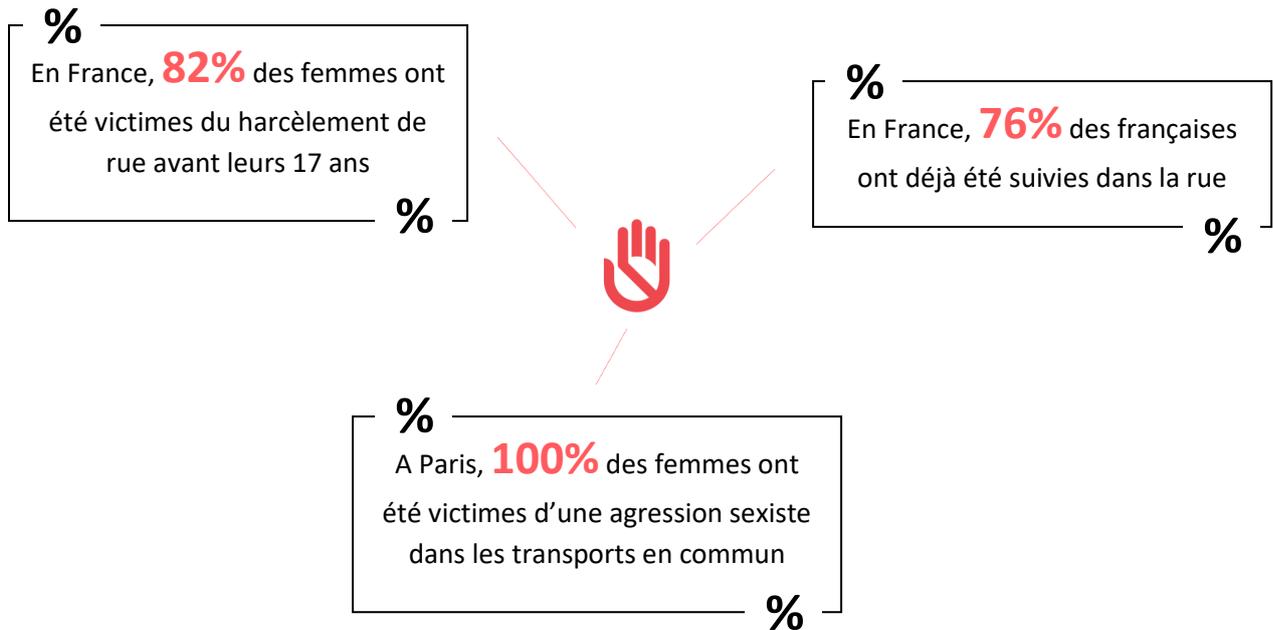
”

2017

Rapport annuel



Un constat alarmant



Depuis plusieurs années, différentes études¹ ont montré que les femmes françaises ne se sentaient pas en sécurité dans la rue ou dans les transports en commun. Le harcèlement de rue concerne toutes les femmes dès le plus jeune âge, de toutes les origines, et quel que soit leur apparence physique.

De plus, en 2015, une étude accablante² montre que 100% des parisiennes ont été victimes d'au moins une agression sexiste dans les transports en commun de la capitale.

Malgré des sanctions légales existantes, les victimes d'agressions sexistes et sexuelles ne se sentent pas légitimes de porter plainte.

Qu'est-ce qu'une agression sexiste ?

Le fait d'**imposer** tout propos ou comportement à quelqu'un en raison de son **sexe** ou de son **orientation sexuelle** et de créer ainsi une situation **intimidante, humiliante, dégradante** ou **offensante** portant atteinte à la dignité de la personne.

Directive 2002/73/CE du parlement européen

¹ Les chiffres sont tirés de deux études : celle réalisée par l'association Hollaback en 2015 (<https://www.ihollaback.org/cornell-international-survey-on-street-harassment/#fr>) et celle de l'HCEfh, également en 2015 (http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hcefh_avis_harcelement_transports-20150410.pdf)

² Etude de l'HCEfh, également en 2015 (http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hcefh_avis_harcelement_transports-20150410.pdf)

Notre solution : HandsAway

1. Un petit historique...

Lancé en 2016, le projet HandsAway permet de lutter contre le harcèlement de rue et les agressions sexistes et sexuelles dans les lieux publics et les transports en commun.

Le machisme et le sexisme sont lourds de conséquence : honte, peur, tétanie, dépression. En parler, le partager, devient alors essentiel. HandsAway libère la parole des victimes et permet aux hommes et aux femmes de s'engager et d'apporter un premier soutien indispensable aux victimes d'agressions sexistes.

Pour ce faire, HandsAway a lancé en 2016 la première application mobile gratuite destinée à lutter concrètement contre les agressions sexistes dans l'espace public et dans les transports en commun.

De plus, depuis janvier 2018, HandsAway a pris la forme juridique d'une association loi 1901.



2. L'équipe d'HandsAway

Lancé sous forme de start-up en mars 2016, le projet HandsAway a rapidement pris de l'ampleur. Pour être cohérent entre l'objet du projet, le message diffusé et la communication, HandsAway est devenu une association loi 1901 le 15 janvier 2018.

Le nouveau bureau de l'association HandsAway est ainsi composé de deux personnes :

- Alma Guirao, fondatrice et présidente de l'association ;
- Mireille Imbert, trésorière et secrétaire générale.

3. L'application HandsAway

L'application HandsAway est la première application mobile contre les agressions sexistes. Gratuite et disponible sous IOS et Android, elle permet de :

Alerter



Libérer la parole des femmes

Une plateforme de parole libre pour les victimes et les témoins d'agression sexuelle

Témoigner



Décrire l'agression sexuelle

Un exutoire nécessaire en cas d'agression sexuelle

Réconforter



Favoriser l'entre-aide

Un soutien nécessaire à apporter aux victimes en cas d'agression sexuelle

L'application est structurée autour de 3 fondements :

- Le respect de l'**anonymat**
- L'opportunité d'un **exutoire**
- L'**acte citoyen** qu'il incarne

a. Alerter : libérer la parole des victimes



Lorsqu'un utilisateur est victime ou témoin d'une agression sexuelle, il peut alerter les personnes aux alentours en postant sur l'application une alerte géolocalisée.

Les personnes proches détentrices de l'application, les « **Street Angels** », reçoivent alors une notification sur leur téléphone les prévenant de cette alerte.

b. Témoigner : de l'agression sexiste dont on a été victime ou témoin

L'application HandsAway permet également de laisser un témoignage précis à propos de l'agression que l'on vient de vivre / voir. L'utilisateur peut ainsi :

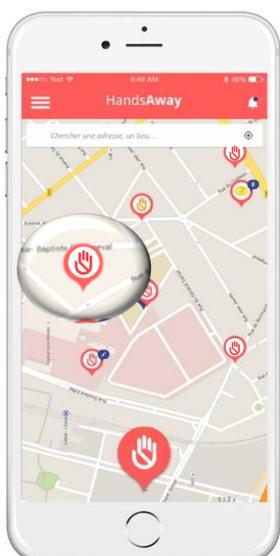
- Sélectionner le type d'agression sexiste : **verbale** ou **physique** ;
- Sélectionner le **lieu** de l'agression sexiste : rue ou transports en commun ;
- **Décrire** l'agression sexiste en écrivant un message ou en enregistrant un message audio.

Il est également possible d'enregistrer un message plus tard avec l'option « choisir plus tard ».



En témoignant, les utilisateurs rendent compte du phénomène et permettent de constituer une base de données qui pourra par la suite être utilisée pour mobiliser les pouvoirs publics.

c. Réconforter : apporter son soutien aux victimes



Lorsqu'une alerte apparaît sur la carte, les utilisateurs de l'application, les « **Street Angels** », la voient et peuvent la commenter pour créer une conversation, un **dialogue**. Cela permet à la fois un **exutoire** et un **soutien** pour les témoins / victimes.

Cela permet également de sensibiliser les « **Street Angels** » aux agressions sexistes et sexuelles et aux **droits et devoirs** des victimes et témoins.

d. Les autres onglets de l'application

Sur l'application, trois autres onglets sont également disponibles :

- « **Je suis un Street Angel** », qui retrace les différentes fonctionnalités de l'application et la manière dont les utilisateurs de l'application peuvent agir ;
- « **Victimes, vous avez des droits** », qui revient sur la définition d'une agression sexiste, sur les droits des victimes d'un point de vue légal, qui souligne **l'importance d'aller porter plainte** et explique quelles sont les étapes et les modalités d'une plainte ;
- « **CGU** » : les conditions générales d'utilisation de l'application.

e. Témoignages

“
Je me suis fait insulter de salope,
car je ne répondais pas à la drague !
Laura, utilisatrice d'HandsAway”

“
Un mec m'a suivie dans la rue en
hurlant qu'il allait me baiser
Eva, utilisatrice d'HandsAway”



Screenshot de l'application HandsAway
01/08/2018

Afin de garantir le respect de la vie privée des victimes et témoins, les témoignages des utilisateurs de l'application HandsAway ne restent visibles que **quarante-huit heures**, c'est-à-dire seulement le temps nécessaire pour qu'ils puissent s'exprimer et recevoir du soutien. L'équipe d'HandsAway en charge du développement de l'application a néanmoins accès à tous ces témoignages pour les analyser et les utiliser pour mobiliser les pouvoirs publics lorsque leur fiabilité est avérée.

Ces données ne sont pas et ne seront jamais utilisées à des fins commerciales ou à tout autre but que celui de constituer une base de données fiable pour mieux comprendre l'ampleur du phénomène et ses caractéristiques.

HandsAway en chiffres

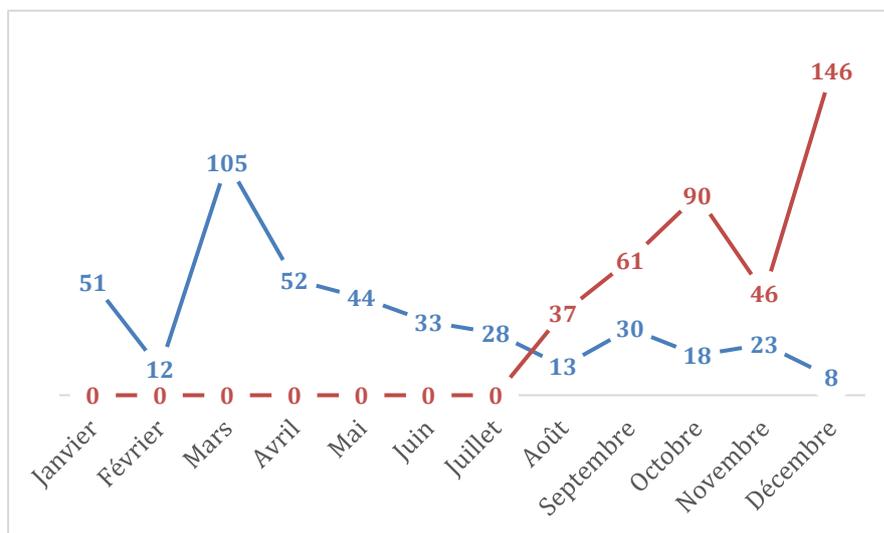
Sur la période Août 2016 (première alerte) – Décembre 2017 :



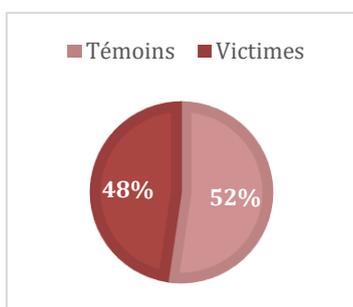
Entre août 2016 et décembre 2017, près de **800 alertes** ont été postées, soit environ **47 alertes par mois**, ce qui représente une moyenne de **trois alertes tous les deux jours**.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du nombre d'alertes postées par mois pour la période d'août 2016 à décembre 2017. Cependant, les données ne sont pour l'instant pas suffisantes pour les analyser et les exploiter de manière fiable.

Nombre d'alertes par mois sur la période « août 2016 – décembre 2017 » :

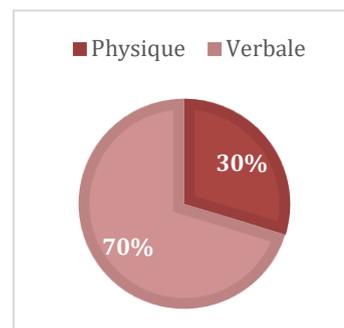


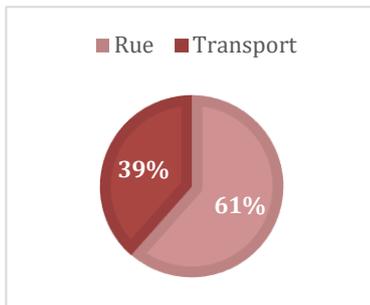
Les données correspondant à ces alertes ont par la suite été traitées à travers les différentes informations qu'elles apportent. **Trois types d'informations** ont été analysées : la catégorie du lanceur d'alerte, le type d'agression et le lieu de l'agression.



Sur l'application, les utilisateurs peuvent poster une alerte, qu'ils soient **témoins** ou **victimes**. Sur la période août 2016 – décembre 2017, 52% des alertes ont été postées par des témoins, et 48% par des victimes d'agressions sexistes et sexuelles.

Lorsqu'ils postent une alerte, les utilisateurs précisent si l'agression dont ils sont victimes ou témoins était une **agression verbale** ou **physique**. Sur la période août 2016 – décembre 2017, 70% des agressions étaient des agressions verbales, et 30% des agressions physiques.





Lorsqu'ils postent une alerte, les utilisateurs précisent si l'agression dont ils sont victimes ou témoins a eu lieu dans la **rue** ou dans les **transports en commun**. Sur la période août 2016 – décembre 2017, 61% des alertes ont eu lieu dans la rue, et 39% dans les transports en commun.

Les temps forts

Bien que le projet naquît en mars 2016, l'application fut présentée pour la première fois à des bêta testeurs le 12 juillet 2016, lors d'un événement de pré-lancement.

En octobre 2016 fut organisée la soirée de **lancement officiel** de l'application HandsAway, à laquelle des citoyens et des journalistes étaient présents. L'application a également été lancée sur les stores IOS et Android, et est toujours **téléchargeable gratuitement**.

Sifflements, commentaires sur le physique ou la tenue, regards appuyés, propos sexistes : ces comportements ne sont pas acceptables et constituent une atteinte à l'égalité femmes/hommes, à la liberté de circuler et au droit à la sécurité partout dans la ville de jour comme de nuit, pour toutes et tous.

En cas de menace ou de risque de violences, en cas d'agression, appelez la police : faites le 17.

Conseils et témoignages : **STOP HARCELEMENT PARIS**

Numéros utiles :
 VIOLENCES FEMMES INFO : **3919***
 VIOLENCES FEMMES INFO : **0 800 05 95 95***

Pour se prémunir, téléchargez l'application « HandsAway » (handsaway.fr). Application mobile pour lutter contre le harcèlement sexiste dans les rues, qui permet d'alerter, de témoigner, d'appeler et bien plus que ça.

ALERTE TÉMOIGNER ETRE « STREET ANGEL »

TOUTE L'INFO AU 3975* ET SUR PARIS.FR

En novembre 2016, la Mairie du IV^{ème} arrondissement de Paris lançait en partenariat avec HandsAway sa **nouvelle campagne contre le harcèlement de rue**³, qui a eu de très bonnes retombées presse.

En plus de l'**intervention** d'Alma Guirao pour présenter l'application lors de l'événement de dévoilement de la nouvelle campagne, l'application HandsAway était également référencée sur le flyer grand public distribué lors de cette journée.



En parallèle, toujours en novembre 2016, Alma Guirao a également organisé le lancement officiel de l'application au **Mans**⁴, dans le cadre du label « **French Tech mobilités** ».

C'est également à cette période qu'Alma Guirao rencontre la **RATP**, pour promouvoir l'application utilisable dans la rue ou dans les transports en commun. Grâce à leur soutien⁵, HandsAway a

³ Invitation de presse : <https://presse.paris.fr/wp-content/uploads/2016/11/Lancement-de-la-nouvelle-campagne-parisienne-contre-le-harc%C3%A8lement-de-rue.pdf>

⁴ <https://www.francebleu.fr/infos/societe/presentation-de-handsaway-au-mans-l-application-qui-lutte-contre-les-agressions-sexistes-1479404874>

⁵ Vidéo promotionnelle de la RATP pour HandsAway : <https://www.facebook.com/RATPofficiel/videos/ratp-apps-une-application-contre-les-agressions-sexistes-subies-par-les-femmes-a/10154765679884521/>

grandement gagné en visibilité et le nombre de **téléchargements** de l'application a très rapidement augmenté.

L'année 2017 fut entièrement consacrée au **développement** d'HandsAway, à travers l'amélioration de l'application, la création de partenariats et la médiatisation de notre solution. L'application HandsAway s'est rapidement imposée comme la **première application mobile gratuite contre les agressions sexistes**, permettant à tous et à toutes de dénoncer ces agressions.

Grâce au succès de l'application, Alma Guirao fut également invitée à intervenir dans différents lycées en Île-de-France, afin de sensibiliser les plus jeunes sur le thème du harcèlement de rue, que ce soit pour les jeunes hommes ou les jeunes femmes. L'action d'Alma Guirao a également été d'insister sur le rôle des **témoins**, sur la **déculpabilisation** des victimes et sur l'importance de **porter plainte**.

En juin 2017, suite à l'élection du nouveau gouvernement, Alma Guirao rencontre également **Marlène Schiappa**, secrétaire d'état à l'égalité femmes hommes, pour discuter harcèlement de rue et violences faites aux femmes. L'association est ainsi soutenue par le Secrétariat, et l'application a été régulièrement citée comme un **outil de référence** contre le harcèlement de rue par Madame La Ministre⁶.

En décembre 2017, double objectif atteint pour HandsAway : **plus de mille alertes ont été postées depuis le début, et l'application dépasse les dix mille utilisateurs recensés !**

Frise chronologique des principaux « temps forts » d'HandsAway en 2016 et 2017 :



⁶ Exemple d'articles : <http://www.leparisien.fr/paris-75018/la-lutte-contre-le-harcelement-de-rue-une-priorite-pour-la-ministre-marlene-schiappa-23-05-2017-6975798.php> ;
<https://www.ladepeche.fr/article/2017/09/23/2651363-marlene-schiappa-rendrons-reelle-infraction-harcelement-rue.html>

Ils nous soutiennent

1. Nos partenaires



Secrétariat d'État chargé de l'Égalité
entre les femmes et les hommes



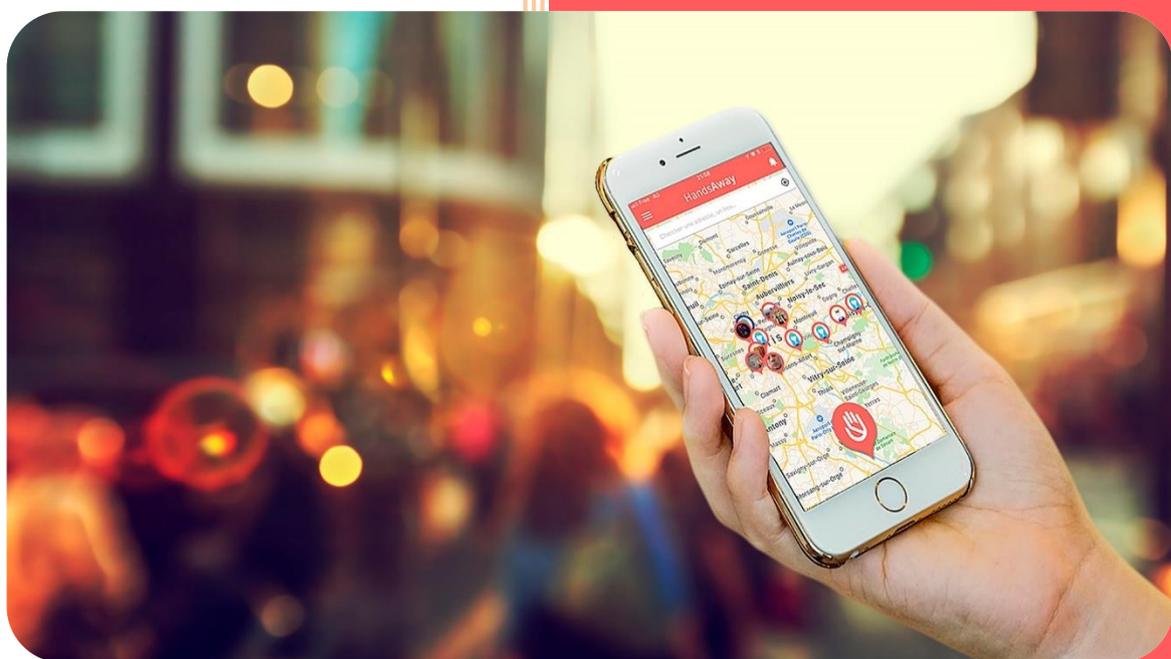
2. Les retombées presse

Depuis le lancement du projet, ce sont **plus de 70 articles** qui citent l'application HandsAway. Parmi eux :



2018-2019

Vision, objectifs et projets



Les ressources humaines

1. Les salariés

Pour contribuer au développement d'HandsAway en 2018, nous avons pour objectif de recruter au moins une personne en charge du **développement** de l'association et de **l'amélioration technique et servicielle** de l'application mobile.

Ces recrutements auront lieu durant le premier semestre de 2018, afin de nous laisser le temps de bien définir les différentes tâches et objectifs de la personne recrutée et de prendre le temps de trouver quelqu'un qui corresponde vraiment à nos attentes.

2. Les bénévoles

Avant d'être une association, HandsAway est surtout un **mouvement citoyen**, un espace d'entraide entre les habitants d'une même ville ou d'un même quartier, et un espace chaleureux et **bienveillant** pour les victimes et témoins d'agressions sexistes et sexuelles dans l'espace public.

Nous souhaiterions donc développer le **bénévolat** afin de permettre à chacun de s'engager à son échelle, avec ses propres moyens. Pour cela, nous souhaiterions être appuyés et épaulés par des citoyens, que ça soit lors d'actions de **sensibilisation** (stands de prévention à un événement, communication sur l'application lors de débats / conférences, actions de sensibilisation dans les rues de France...), d'un point de vue **médical** ou **juridique** (permanence d'experts sur l'application mobile ou le site internet, partenariats...), ou encore par du **bénévolat de compétences** (avis juridiques, design et création graphique, animation de communauté...).

L'amélioration technique et servicielle de l'application

1. Le questionnaire

En parallèle de ce recrutement, nous souhaiterions mettre en place un questionnaire avec plusieurs objectifs :

- Mieux connaître et évaluer de manière quantitative et qualitative les **besoins des victimes et témoins** d'agressions sexistes et sexuelles, et notamment ceux des jeunes gens (16-25 ans), aujourd'hui trop peu sensibilisés et informés sur les agressions sexistes. Cela nous permettra de réfléchir à un plan stratégique pour le développement de l'association et l'amélioration de l'application pour les années à venir ;
- Evaluer l'utilisation actuelle de l'application et quelles sont les améliorations possibles à mettre en place à court terme ;
- Souligner **l'importance de porter plainte**, et mieux **accompagner** les victimes dans leurs démarches ;

- Créer des liens avec les autres institutions afin de renforcer le **réseau** autour des personnes victimes ou témoins de ce type de violences.

Ce projet sera lancé autour de la rentrée de septembre 2018, et sera pilotée par les nouvelles personnes recrutées.

2. La pré-plainte en ligne

L'un de nos projets phares pour 2018 est **un formulaire de pré-plainte en ligne**, qui serait disponible sur notre application. Ce formulaire de pré-plainte existe aujourd'hui pour de nombreux types de plaintes, comme par exemple pour une plainte contre X pour vol. Cependant, rien n'existe pour les victimes d'agressions sexistes.

Une enquête IFOP pour la Fondation Jean Jaurès datant de février 2018⁷ rapporte que seulement 15% des victimes d'agressions sexuelles portent plainte. Notre objectif est donc de proposer le premier formulaire de pré-plainte en ligne, afin d'inciter les victimes d'agressions sexistes à **franchir le pas de la plainte**.

La notion de « pré-plainte » signifie que ce formulaire ne sera pas reconnu juridiquement comme une plainte par les services de police, mais sera une potentielle **première étape** dans le processus. Si la victime le décide, elle pourra envoyer ce formulaire au commissariat et solliciter un rendez-vous afin de déposer plainte officiellement.

Les objectifs et intérêts sont multiples :

- **Respecter le traumatisme** vécu par les victimes et leur permettre de prendre le temps de mettre des mots sur leur agression, en le faisant à leur rythme.
Une solution similaire a été lancée sur plusieurs campus étudiants aux Etats-Unis par l'association « Callisto »⁸. Cette association lutte contre les agressions sexuelles dans les campus dans lesquels elle est implantée grâce à un formulaire de pré-plainte en ligne sur leur site internet. Selon leur rapport d'activité 2016-2017, les victimes bénéficiant de l'outil « Callisto » mettent en moyenne trois mois avant de commencer à remplir le formulaire et quatre mois à porter plainte, contre onze mois en moyenne pour porter plainte pour celles qui ne disposent pas de cet outil.
En suivant un schéma similaire, les victimes pourraient ainsi enregistrer leur pré-plainte sur l'application HandsAway et ne l'envoyer que lorsqu'elles **se sentent prêtes** à en parler « physiquement » devant un agent de police.
- **Accompagner les victimes** dans le processus de plainte : tout le long du formulaire, des **rappels juridiques** et des **conseils** jalonnent les questions du formulaire de pré-plainte, afin de rappeler à la victime ses droits, mais aussi les différentes institutions vers lesquelles se tourner pour être écouté, aidé, accompagné, soigné.
- **Préparer les victimes** à en parler avec les agents de police. S'il est déjà difficile de se confier à ses proches, l'entrevue avec la police est souvent source d'anxiété et de mal-être. Grâce au temps pris en amont et au pouvoir libérateur des mots et de l'écriture, les victimes pourront

⁷ « Enquête sur les violences sexuelles » - Février 2018 - https://jean-jaures.org/sites/default/files/redac/commun/productions/2018/0223/115271_-_rapport.pdf

⁸ « 2016-2017 School Year Report » - https://www.projectcallisto.org/Callisto_Year_2_highres.pdf

aborder l'entrevue plus sereinement, **anticiper** les questions (qui seront similaires dans le formulaire de pré-plainte) et être mieux **informées** de leurs droits et du processus de plainte.

- **Préparer les agents de police** à la réception de la plainte. En ayant reçu la pré-plainte en amont, les agents de police peuvent ainsi préparer l'entrevue d'un point de vue légal et psychologique, afin de **recevoir la victime dans les meilleures conditions** possibles. Cela va également dans le sens de la volonté du gouvernement de mieux **sensibiliser** et **former** les agents de police aux agressions sexistes et sexuelles

Ainsi, ce formulaire de pré-plainte encouragera les victimes à porter plainte en les informant, en leur permettant de prendre le temps dont elles ont besoin et en facilitant le processus en lui-même.

3. L'amélioration de l'accompagnement médical, psychologique et juridique des victimes.

Toujours selon l'enquête IFOP pour la Fondation Jean Jaurès⁹, seul 10% des victimes d'agressions sexuelles se sont tournées vers une **association** d'aide aux victimes, alors même qu'il en existe un nombre important. Nous souhaitons donc tisser et **renforcer les liens existants** entre la société civile, les associations, les commissariats, les centres de santé et le gouvernement.

Pour cela, nous avons différents projets :

- **Cartographier les hôpitaux, associations d'aide et d'écoute et commissariats de police** sur la carte de l'application mobile. Ces institutions seraient matérialisées par un pictogramme caractérisant les fonctions de l'institution ainsi qu'une courte description de l'institution et les informations importantes (adresse, numéro de téléphone et horaires d'ouverture).
- La mise en avant des **numéros d'urgence** pour les victimes de violences sexistes et sexuelles, ainsi que ceux des forces de l'ordre.
- La **création de partenariats** avec différents experts et associations, pour proposer un suivi médical, légal et psychologique aux victimes qui le souhaiteraient. Cela permettrait également aux autres utilisateurs de l'application de pouvoir poser toutes leurs questions sur ce sujet.

4. Le développement de la communauté.

La communauté d'HandsAway, matérialisée par le nombre d'utilisateurs de l'application (aujourd'hui plus de 10 000 personnes) mais aussi par le nombre de « j'aime » sur la page Facebook et « d'abonnés » sur Twitter, Instagram et LinkedIn, ne cesse de grandir. Il est donc important de réfléchir à une stratégie d'acquisition, d'animation et de rétention de la communauté.

L'esprit de **communauté** est particulièrement important dans un projet comme celui d'HandsAway : les personnes **témoignent**, échangent, se **soutiennent**, proposent leur aide etc. Cet esprit **bienveillant** d'entraide et de soutien permanent doit être entretenu et développé. Pour cela, nous aimerions développer différentes actions :

⁹ « Enquête sur les violences sexuelles » - Février 2018 - https://jean-jaures.org/sites/default/files/redac/commun/productions/2018/0223/115271_-_rapport.pdf

- La mise en place de **forums d'échanges** sur l'application mobile, portant sur des thèmes bien précis. Les utilisateurs pourraient alors échanger sur la meilleure façon d'aider une victime d'agression sexiste ou sexuelle sans se mettre soi-même en danger, ou sur les associations les ayant le mieux accompagnées par exemple.
- **L'organisation d'événements** pour animer la communauté : conférences, débats, rencontres, tables rondes, afin d'éduquer et de sensibiliser les citoyens sur les agressions sexistes et sexuelles et le harcèlement de rue.

5. Les lieux sûrs

Des « **lieux sûrs** » ou « *safe places* » pour différentes communautés émergent un peu partout en France et dans le monde. Du bassin réservé aux femmes dans le parc de Hampstead Heath à Londres à « l'opération Angela » déployée dans les bars de Rouen¹⁰, les initiatives ne manquent pas.

Chez HandsAway, nous aimerions mettre en place un projet de **sensibilisation** et **d'aide** aux victimes d'harcèlement de rue et d'agressions sexistes et sexuelles en cartographiant des « lieux sûrs » ouverts tard le soir dans Paris. Cela pourrait être des théâtres, cinémas, restaurants, bars qui s'engageraient dans la lutte contre ce type d'agressions.

Ces lieux, en offrant un **espace rassurant et réconfortant**, pourraient permettre aux victimes d'avoir accès à un verre d'eau ou une prise pour charger leurs téléphones le temps que leur suiveur / harceleur les laisse tranquille. Les employés de ces lieux pourraient également leur commander un taxi si les victimes le souhaitent afin de rentrer tranquillement chez elles.

Le business model

Au programme également de l'année 2018, nous allons réfléchir et développer un business model qui ne soit pas seulement basé sur les subventions, les bourses et les dons.

1. Le harcèlement au travail

Les agressions sexistes et sexuelles ne concernent pas que l'espace public et englobent le harcèlement au travail. Parmi les pistes auxquelles nous avons réfléchi pour le business model, nous souhaiterions animer des **ateliers de sensibilisation** sur le thème du sexisme et du harcèlement au travail.

¹⁰ « L'opération Angela » permet aux personnes qui se sentent suivies, ou victimes d'agressions sexistes ou sexuelles, de « demander Angela » dans l'un des bars partenaires de l'opération pour se faire aider discrètement et / ou se faire appeler un taxi - <https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/seine-maritime/rouen/rouen-demandez-angela-contre-harcelement-rue-1450371.html>

En effet, huit femmes sur dix ont déjà été confrontées au sexisme au travail, quand seulement 18% des femmes estiment que leur entreprise combat le sexisme¹¹. D'un autre côté, le bien-être des salariés est une préoccupation grandissante dans les entreprises, et ce quelle que soit leur taille. Les initiatives se multiplient, que ce soit des projets en interne ou des interventions d'associations / agences extérieures.

Dans cette lignée, HandsAway prévoit de mettre en place un programme de **sensibilisation** et **d'accompagnement** des entreprises souhaitant s'engager **contre le sexisme au travail**.

2. Les lieux sûrs

Comme évoqué précédemment dans la partie « L'amélioration technique et servicielle de l'application », nous souhaitons cartographier les lieux privés « sûrs » pour rassurer et aider les victimes d'agressions sexistes et sexuelles et d'harcèlement.

Les « lieux sûrs » répertoriés sur notre carte bénéficieraient ainsi d'une forte **publicité positive** et de plus de **visibilité**. Dans ce cadre, il est donc possible de facturer la formation des employées et la mise en avant sur notre application de ces établissements.

¹¹ « Agir contre le sexisme au travail » - Novembre 2016 - http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/dp_-_rapport_csep_.pdf



MERCI



CONTACT
Dupuy Lucile
Chef de projet et responsable du développement
lucile@handsaway.fr
06 79 18 10 99